

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02313

Numéro SIREN : 833 809 023

Nom ou dénomination : M.L.E. ENTREPRISE

Ce dépôt a été enregistré le 14/03/2022 sous le numéro de dépôt B2022/003968

M.L.E. ENTREPRISE

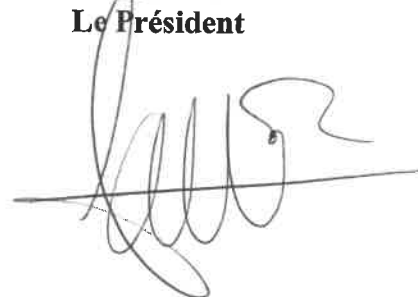
Société par actions simplifiée au capital de 60.000 euros
Siège Social à 38210 TULLINS - 32, Avenue du Vercors

833 809 023 R.C.S. GRENOBLE

COMPTES ANNUELS ET ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

**Copie certifiée conforme
Le Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the text 'Le Président'.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2021 12		Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	870 192.00		870 192.00	844 692.00	25 500.00 3.02
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	10 000.00		10 000.00	10 000.00	
Total II		880 192.00		880 192.00	854 692.00	25 500.00 2.98
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances	76 500.00		76 500.00		76 500.00
	Capital souscrit - appelé, non versé					
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	913 128.51		913 128.51	613 965.22	299 163.29 48.73
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	989 628.51		989 628.51	613 965.22	375 663.29 61.19
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 869 820.51		1 869 820.51	1 468 657.22	401 163.29 27.31

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 60 000)	60 000.00	60 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	6 000.00	6 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	967 687.29	574 760.82	392 926.47	68.36
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	505 203.13	412 926.47	92 276.66	22.35
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 538 890.42	1 053 687.29	485 203.13	46.05
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	314 168.41	398 291.54	84 123.13	21.12
	Concours bancaires courants	119.68	28.39	91.29	321.56
	Emprunts et dettes financières diverses	15 000.00	15 000.00		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 512.00	1 650.00	138.00	8.36
	Dettes fiscales et sociales	130.00		130.00	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	330 930.09	414 969.93	84 039.84	20.25
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 869 820.51	1 468 657.22	401 163.29	27.31

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

103 530.09

103 309.93



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			9 660.98	6 910.96	2 750.02	39.79	
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			9 660.98	6 910.96	2 750.02	39.79	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			9 660.98	6 910.96	2 750.02	39.79	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	523 200.00	430 007.00	93 193.00	21.67
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	523 200.00	430 007.00	93 193.00	21.67
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	8 205.89	10 169.57	1 963.68	19.31
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	8 205.89	10 169.57	1 963.68	19.31
2. Résultat financier (V-VI)	514 994.11	419 837.43	95 156.68	22.67
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	505 333.13	412 926.47	92 406.66	22.38
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	130.00		130.00	
Total des produits (I+III+V+VII)	523 200.00	430 007.00	93 193.00	21.67
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 996.87	17 080.53	916.34	5.36
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	505 203.13	412 926.47	92 276.66	22.35

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 869 820.51 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 505 203.13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Souscription d'actions dans la SAS SPACE JAM à hauteur de 51 % du capital en date du 02 Juillet 2021.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Informations générales complémentaires

Les comptes annuels de la société au 30 septembre 2021 ont été arrêtés sans ajustement relatif à la crise sanitaire lié à l'épidémie du Coronavirus. La valeur des titres de participation reflète uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

Décision d'attribution d'actions gratuites à hauteur de 5 % du capital de la société Battaglino Déconstruction décomposée en 5 tranches d'attribution dont la première tranche sera définitive le 09 mai 2022.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	844 692		25 500
Prêts, autres immobilisations financières	10 000		
TOTAL	854 692		25 500
TOTAL GENERAL	854 692		25 500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			870 192	
Prêts, autres immobilisations financières			10 000	
TOTAL			880 192	
TOTAL GENERAL			880 192	



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières		10 000		10 000
Groupe et associés		76 500		76 500
TOTAL		86 500		86 500

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	120	120		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	314 168	86 768	227 400	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 512	1 512		
Impôts sur les bénéfices	130	130		
Groupe et associés	15 000		15 000	
TOTAL	330 930	88 530	242 400	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	83 512			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	6 000			6 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 628
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200
Total	3 828

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	311 660
Total	311 660

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		15 135
intérêts courus sur emprunts	15 135	
Total (1)		15 135

- Nantissement de 2128 actions de la société BATTAGLINO DECONSTRUCTION
- Blocage en compte courant d'associé d'un montant de 15 K€

Engagements reçus

Convention de blocage de compte courant d'associé d'un montant de 76 500 €

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- PRISM'ENERGIE	60 649	100.00	29 717
- BATTAGLINO DECONSTRUCTION	1 088 423	100.00	529 129
- SPACE JAM	50 000	51.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

M.L.E. ENTREPRISE

Société par actions simplifiée au capital de 60.000 euros
Siège Social à 38210 TULLINS - 32, Avenue du Vercors

833 809 023 R.C.S. GRENOBLE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 FEVRIER 2022

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 505.203,13 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice	505.203,13 €
------------------------	--------------

Affectation

A titre de dividendes	250.000,00 €	
Au compte « Autres réserves »	255.203,13 €	
Totaux	505.203,13 €	505.203,13 €

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} mars 2022.

Le dividende revenant aux associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France sera soumis, conformément à l'article 28 de la loi de finances pour 2018, au Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU), sauf la faculté pour les contribuables, en ce qui concerne l'impôt sur le revenu, d'opter pour sa taxation selon le barème progressif (et de bénéficier en conséquence de l'abattement de 40 % prévu par les disposition en vigueur et, partiellement, de la déductibilité de la CSG) ; l'option étant alors formulée de façon globale pour l'ensemble des revenus, gains nets, profits et créances entrant dans le champ d'application du PFU.

En tout état de cause, la distribution est soumise, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, sauf demande de dispense dans les conditions prévues par la loi, à un Prélèvement Forfaitaire Non Libératoire (PFNL) au taux de 12,80 %, imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré et, en cas d'excédant, restituable.

Les contributions sociales (CSG, CRDS, prélèvement social, contribution additionnelle et RSA) sur les revenus du patrimoine et exigibles à raison de la présente distribution seraient prélevées à la source conformément aux dispositions en vigueur.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de ce que le rapport de gestion mentionne que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices clos de notre société, ont été les suivantes :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40 %		REVENUS NON ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40 %
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUES	
30.09.2020	20.000 €		
30.09.2019	-		
30.09.2018	60.000 €		

Pour copie certifiée conforme,
Le Président



M.L.E. ENTREPRISE

Société par actions simplifiée au capital de 60.000 euros

32 Avenue du Vercors

38210 TULLINS

833 809 023 RCS GRENOBLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

M.L.E. ENTREPRISE
Société par actions simplifiée

32 avenue du Vercors
38210 TULLINS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2021

A l'associé,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société M.L.E. ENTREPRISE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles 1.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation des filiales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Grenoble, le 7 février 2022

Le Commissaire aux Comptes

DB AUDIT

Bertrand SIEFERT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Siefert', with a long horizontal stroke extending to the left.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2021 12		Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N/N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	870 192.00		870 192.00	844 692.00	25 500.00 3.02
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	10 000.00		10 000.00	10 000.00	
	Total II	880 192.00		880 192.00	854 692.00	25 500.00 2.98
Comptes de Régularisation	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances	76 500.00		76 500.00		76 500.00
	Capital souscrit - appelé, non versé					
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	913 128.51		913 128.51	613 965.22	299 163.29 48.73
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	989 628.51		989 628.51	613 965.22	375 663.29 61.19
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 869 820.51		1 869 820.51	1 468 657.22	401 163.29 27.31

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2021	Exercice N-1 30/09/2020	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 60 000)	60 000.00	60 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	6 000.00	6 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	967 687.29	574 760.82	392 926.47	68.36
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	505 203.13	412 926.47	92 276.66	22.35
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 538 890.42	1 053 687.29	485 203.13	46.05
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (4)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	314 168.41	398 291.54	84 123.13	21.12
	Concours bancaires courants	119.68	28.39	91.29	321.56
	Emprunts et dettes financières diverses	15 000.00	15 000.00		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 512.00	1 650.00	138.00	8.36
	Dettes fiscales et sociales	130.00		130.00	
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	330 930.09	414 969.93	84 039.84	20.25
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 869 820.51	1 468 657.22	401 163.29	27.31

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

103 530.09

103 309.93



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			9 660.98	6 910.96	2 750.02	39.79	
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			9 660.98	6 910.96	2 750.02	39.79	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			9 660.98	6 910.96	2 750.02	39.79	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021	Exercice N-1 30/09/2020	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	523 200.00	430 007.00	93 193.00	21.67
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	523 200.00	430 007.00	93 193.00	21.67
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	8 205.89	10 169.57	1 963.68	19.31
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	8 205.89	10 169.57	1 963.68	19.31
2. Résultat financier (V-VI)	514 994.11	419 837.43	95 156.68	22.67
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	505 333.13	412 926.47	92 406.66	22.38
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	130.00		130.00	
Total des produits (I+III+V+VII)	523 200.00	430 007.00	93 193.00	21.67
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 996.87	17 080.53	916.34	5.36
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	505 203.13	412 926.47	92 276.66	22.35

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 869 820.51 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 505 203.13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Souscription d'actions dans la SAS SPACE JAM à hauteur de 51 % du capital en date du 02 Juillet 2021.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Informations générales complémentaires

Les comptes annuels de la société au 30 septembre 2021 ont été arrêtés sans ajustement relatif à la crise sanitaire lié à l'épidémie du Coronavirus. La valeur des titres de participation reflète uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

Décision d'attribution d'actions gratuites à hauteur de 5 % du capital de la société Battaglino Déconstruction décomposée en 5 tranches d'attribution dont la première tranche sera définitive le 09 mai 2022.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	844 692		25 500
Prêts, autres immobilisations financières	10 000		
TOTAL	854 692		25 500
TOTAL GENERAL	854 692		25 500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			870 192	
Prêts, autres immobilisations financières			10 000	
TOTAL			880 192	
TOTAL GENERAL			880 192	



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	10 000		10 000
Groupe et associés	76 500		76 500
TOTAL	86 500		86 500

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	120	120		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	314 168	86 768	227 400	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 512	1 512		
Impôts sur les bénéfices	130	130		
Groupe et associés	15 000		15 000	
TOTAL	330 930	88 530	242 400	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	83 512			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	6 000			6 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 628
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200
Total	3 828

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	311 660
Total	311 660

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		15 135
intérêts courus sur emprunts	15 135	
Total (1)		15 135

- Nantissement de 2128 actions de la société BATTAGLINO DECONSTRUCTION
- Blocage en compte courant d'associé d'un montant de 15 KE

Engagements reçus

Convention de blocage de compte courant d'associé d'un montant de 76 500 €

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- PRISM'ENERGIE	60 649	100.00	29 717
- BATTAGLINO DECONSTRUCTION	1 088 423	100.00	529 129
- SPACE JAM	50 000	51.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			